



Municipalité
Saint-Gabriel-de-Rimouski

BRIN DE NOUVELLES

www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca

Bulletin d'informations municipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Vol. 29 - No 10 - 6 octobre 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 3 octobre 2022

ATTENDU QUE les rénovations à la caserne incendie avancent via le programme PRABAM; **ATTENDU QUE** le toit de la caserne a des infiltrations d'eau; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** madame Meggie Lévesque-Parent; **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la soumission de Matériaux Fidèle Lévesque inc. au montant de 13 578.18\$ taxes incluses pour de la tôle et les accessoires connexes; **QUE** les sommes nécessaires à cet achat soient imputées au programme PRABAM.

ATTENDU QUE les rénovations à la caserne incendie avancent via le programme PRABAM; **ATTENDU QU'**une des rénovations était la réparation des portes de garage et l'ajout d'un système d'ouvre porte automatique; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Guillaume Lavoie; **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte le paiement à Cloutier Portes de Garage de la facture #6069 au montant de 7 407.32 taxes incluses pour la réparation des portes de garage de la caserne incendie; **QUE** les sommes nécessaires à cet achat soient imputées au programme PRABAM.

ATTENDU QUE monsieur Jean-Denis Bernier a remis sa démission à titre de responsable des travaux publics en septembre 2022; **ATTENDU QUE** selon l'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique Local 1142 portant sur la dotation d'un poste de mécanicien/adjoint responsable des travaux publics signée en novembre 2022, monsieur Rioux devait progressivement prendre le poste de responsable des travaux publics; **ATTENDU QUE** monsieur Éric Rioux accepte d'occuper le poste; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Deschênes, **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski nomme monsieur Éric Rioux à titre de responsable des travaux publics.

ATTENDU la nomination de monsieur Éric Rioux à titre de responsable des travaux publics; **ATTENDU QUE** les nouvelles tâches de monsieur Rioux limiteront le temps de travail à titre de mécanicien; **ATTENDU QUE** la Municipalité possède plusieurs machineries lourdes pour ses diverses opérations; **ATTENDU QUE** les opérations hivernales nécessitent un chauffeur de déneigement supplémentaire; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes, **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski embauche monsieur Nicolas Rioux à titre de mécanicien-opérateur.

ATTENDU QUE la programmation de la TECQ 2019-2023 octroie une somme totale de 1 092 746\$ à la Municipalité; **ATTENDU QUE** l'article 1093 du Code Municipal du Québec stipule « Toute municipalité peut décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration courante ou de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré et les contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine »; **ATTENDU** la résolution #22-09-151 qui adjudiquait la réalisation des travaux sur la rue Pelletier Nord à Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée au coûts de 1 112 284.81\$ taxes incluses; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque, **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à Desjardins Entreprise de lui octroyer une marge de crédit temporaire de 1 092 746\$ pour les travaux de la TECQ 2019-2023; **QUE** monsieur Georges Deschênes maire et monsieur Frédéric Lee directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski les documents relatifs à cette demande d'emprunt temporaire.

ATTENDU QUE le parc du Mont-Comi possède un réseau privé d'alimentation en eau potable qui dessert une partie des habitations du Mont-Comi situé à Saint-Donat ainsi que quelques propriétés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski; **ATTENDU QUE** ce réseau connaît depuis quelques années des bris et que plusieurs avis d'ébullition ont été délivrés; **ATTENDU QUE** le Parc du Mont-Comi n'a pas les moyens financiers pour effectuer une mise à niveau majeure de ce réseau de distribution de l'eau potable; **ATTENDU QUE** le Parc du Mont-Comi demande de céder les droits de ce réseau aux municipalités de Saint-Donat et de Saint-Gabriel-de-Rimouski afin qu'elles prennent en charge les coûts d'opération et de mise à niveau; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Guillaume Lavoie, **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski refuse de

Prochain conseil

lundi 7 novembre
20 h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

diocesesrimouski.com/mitis/secteur-montagnes/

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*,
248, rue Principale,
St-Gabriel-de-Rimouski,
QC, G0K 1M0

Téléphone : 418-775-0148
Télécopieur : 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir
les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée :
le 1er du mois

reprenre les droits du réseau d'eau potable privé du Parc du Mont-Comi en collaboration avec la Municipalité de Saint-Donat; **QU'**une copie de cette résolution soit envoyée à la Municipalité de Saint-Donat, au Parc du Mont-Comi ainsi qu'au bureau de comté de la personne qui sera élue aux élections provinciales du 3 octobre dans la circonscription de Matane-Matapédia.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski utilisait les services de la MRC de La Mitis pour les services de techniciens en gestion de l'eau potable et des eaux usées; **ATTENDU QUE** la MRC a cessé l'offre de service pour ces techniciens; **ATTENDU QU'**il y a lieu d'avoir des ressources qui continuent à aider les responsables des eaux de la municipalité; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes, **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski embauche monsieur Steve Jayson Bernier à titre de technicien en eau potable et usée;

ATTENDU QUE le Club des 50 ans et plus de Saint-Gabriel possède un édifice sis au 104 rue Berger; **ATTENDU QUE** la crise sanitaire qui a frappé le Québec pendant deux ans a considérablement fragilisé la santé financière du Club des 50 ans et plus, car les frais fixes demeuraient, mais que les entrées d'argent étaient nulles par l'impossibilité de participation des membres du Club; **ATTENDU QUE** le Club des 50 ans et plus a demandé à la Municipalité de leur venir en aide et qu'une réunion a eu lieu dans ce sens le lundi 26 septembre 2022; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski est d'accord avec les demandes du Club des 50 ans et plus, mais qu'elle désire les paramétrer officiellement dans une entente de partenariat à venir entre les deux parties; **QUE** Messieurs Louis-George Lévesque responsable des loisirs et Frédérick Le directeur soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski l'entente de partenariat à venir.

ATTENDU la journée nationale Vérité et Réconciliation. Afin de reconstruire la relation entre les peuples allochtones et autochtones du Québec et du Canada qui avait lieu le 30 septembre 2022; **ATTENDU QUE** les tristes événements survenus et les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête apportent une sensibilité accrue et justifiée à ce lourd passé de notre nation; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski modifie la résolution # 21-06-090 afin d'y remplacer les mots « Restes » par « sépultures anonymes ».

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité; **ATTENDU QUE** les municipalités de Saint-Charles-Garnier, Les Hauteurs et de Saint-Gabriel-de-Rimouski désirent présenter un projet d'embauche d'une ressource partagée en loisir intermunicipal dans le cadre de l'aide financière; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Guillaume Lavoie, **QUE** le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski s'engage à participer au projet d'embauche d'une ressource partagée en loisir intermunicipal; **QUE** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ; **QUE** le conseil nomme la Municipalité de Saint-Charles-Garnier organisme responsable du projet. **QUE** le maire monsieur George Deschênes et le directeur général Frédérick Lee sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

ATTENDU QUE dans le cadre du volet 4, soutien à la vitalisation du Fonds Régions et ruralité (FRR) de la MRC de La Mitis, une aide financière est disponible pour la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski visant l'embauche d'une ressource en vitalisation ; **ATTENDU QUE** l'aide financière offerte est de 18 000\$ annuellement pour le salaire et les avantages sociaux d'une ressource couvrant 90 % des dépenses ; **ATTENDU QUE** l'aide financière offerte est disponible jusqu'en décembre 2025 ; **ATTENDU QUE** l'embauche d'une ressource en vitalisation aura pour effet de favoriser et de dynamiser le développement de la communauté de Saint-Gabriel-de-Rimouski : **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Deschênes, **QUE** la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski de déposer une demande de soutien à la vitalisation au Fonds Régions et ruralité (FRR) de la MRC de La Mitis et d'autoriser monsieur Frédérick Lee, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

ATTENDU QUE les Producteurs et productrices acéricoles du Québec effectuer des demandes auprès de différents ministères afin d'augmenter le nombre d'hectares de forêts publiques réservées pour des activités durables acéricoles; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes, **QUE** le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski appuie les Producteurs et productrices acéricoles du Québec dans les demandes suivantes :

Réserver 200 000 hectares de forêts publiques pour des activités durables qui peuvent cohabiter, comme l'acériculture, afin d'assurer son futur pour les 50 prochaines années au moins.

Annuler la nouvelle norme d'entailage de 24 centimètres, qui retirerait 1,8 million d'entailles sur les 9 millions présentement en exploitation sur les terres de la couronne.

Remanier les Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) afin de mieux prendre en compte le rôle important que jouent les producteurs et productrices acéricoles dans les régions.

ATTENTION - TAXES 2021 IMPAYÉES

Nous vous informons que le conseil adoptera en début d'année 2023 une résolution qu'en vertu des dispositions de l'article 1022 du code municipal, le greffier-trésorier est tenu de présenter au conseil, en février de chaque année, la liste des arriérés de taxes.

Afin d'éviter les procédures de vente pour non paiement de taxes, nous vous prions de faire les démarches nécessaires pour régler le solde 2021.

Prendre note que si le montant 2021 n'est pas acquitté avant que les procédures débutent, celui-ci sera exigé en argent, mandat-poste ou chèque certifié. Vous pouvez également payer par interac au bureau de la municipalité.

LE MOT DU DIRECTEUR

Au site de compostage, nous avons encore des individus qui jettent de la pierre et autre débris au lieu des feuilles et des petites branches. Une fois que d'autres personnes ont jeté leurs matières végétales par-dessus on ne voit plus les pierres. Quand nous débutons le broyage, la machine arrive sur les roches que l'opérateur ne peut pas voir et bang on brise notre machinerie.

Afin de pallier aux hausses fulgurantes de traitement des matières résiduelles qui nous sont imposées, nous sommes à rédiger un règlement qui sera sur le principe d'utilisateur payeur. En gros ça se résume à « un bac une taxe ». De cette façon, ceux qui gèrent bien leurs matières résiduelles se verront récompensés, car il y aura plus d'unité pour diviser la facture alors que ceux qui produisent plus de déchets auront deux taxes et plus en fonction de leur production. Suivre les avis à venir pour ce dossier. N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations.

Un gros merci aux parents et intéressés qui se sont déplacés pour l'inauguration des jeux d'eau et de la cour de l'école. Les jeux d'eau ont été réalisés grâce à la MRC de La Mitis, la Caisse Desjardins Neigette Mitis Ouest et la municipalité. Pour la cour de l'école, merci à tous les bénévoles impliqués. Un merci particulier à Bianca Gagnon qui a travaillé sur les deux dossiers simultanément.

Merci .

RAPPORT D'ÉLU

Gestion des Matières Résiduelles (GMR)

Correction du brin de nouvelle de septembre

La municipalité de Saint-Gabriel a produit 286,36kg/hab de déchets en 2021.

Hausse des redevances municipales

Il y aura augmentation des redevances pour l'élimination des matières résiduelles (déchets). Selon le ministère de l'Environnement s'appuyant sur la Loi sur la Qualité de l'Environnement.

2022 : 23,75\$ par tonne

2023 : 30\$ par tonne

Cette augmentation se veut un incitatif à dévier les matières recyclables et compostables du bac à déchet.

Selon la performance des municipalités, une redistribution est faite aux organismes municipaux.

« Ces modifications ont été annoncées dans la Stratégie de valorisation de la matière organique en 2020. L'objectif premier des redevances est d'envoyer un signal dissuasif aux utilisateurs des lieux d'élimination et de limiter l'élimination de matières ayant le potentiel d'être détournées par la voie du réemploi, du recyclage ou de la valorisation. »

Nous avons donc tout à gagner économiquement en faisant un bon tri de nos déchets.

Modernisation de la collecte sélective au Québec

Uniformisation des contrats de collecte de la matière recyclable

Mise en place d'un Organisme de gestion désigné (OGD) pour faire la gestion de la collecte sélective

- Le traitement des matières recyclables sera repris à 100% par l'industrie.
- Les municipalités n'auront plus à prendre d'entente avec des centres de tri;
- Optimiser les collectes par entente avec les municipalités ou groupement de municipalité.

Modernisation de la consigne

À partir du 1er novembre 2023 une consigne sur tous les contenants de boissons de 100ml à 2L (Cartons de lait, bouteilles d'eau, de vin, de jus) auront alors une consigne de 0,10 \$ à 1,00 \$. Il faudra les rapporter au magasin ou dans un point de dépôt approprié plutôt qu'en disposer dans le bac bleu.

Beaucoup de chantiers en cours, nous vous demandons de faire pour le mieux et de rester informés!

Municipalité Amis Des Aînés

Une rencontre avec les 50 ans et plus a eu lieu le 26 septembre 2022. Ceux-ci nous ont fait part de leur demande afin de diminuer les charges de l'organisme. Ceux-ci proposent une entente de 2 ans.

Étienne Lévesque - (418) 798-8464 - etiennelevesque7@gmail.com

Chœur de variété du Haut-Plateaux

Sous l'initiative de Mme. Line Croft, la municipalité de Saint-Gabriel soutient le lancement d'un chœur de chant dans le Haut-Pays afin d'encourager le chant choral et créer un événement culturel dans notre belle région.

Les pratiques auront lieu au local des 50 ans et plus au 104 rue Berger, tous les mardis à 19h, à compter du 4 octobre 2022 en prévision d'un concert de Noël le 16 décembre 2022.

Vous aurez toutefois l'occasion d'améliorer votre contrôle vocal, votre oreille, l'apprentissage de la lecture de la musique, de passer du bon temps dans une activité sociale communautaire.

Candidats de 13 ans et plus recherchés – Aucune notion musicale nécessaire

Inscription : 50,00\$

Informations Louis-Georges Lévesque 418-732-8807.

Tai-chi

À partir du jeudi 6 octobre 2022 de 17h à 18h au Centre polyvalent.

Plus d'info Rémi Deschenes au 418 750-5076

Cours de danse Hip-Hop

À partir du 15 octobre, Anna-Eve Bouchard vous propose tous les samedis après-midi dès 13 h au Centre Polyvalent de St-Gabriel, des cours de danse Hip-Hop, pour tous les groupes d'âges (parent enfant, enfant, adolescent et adulte) .

Inscriptions à l'avance et ou informations Louis-Georges Lévesque 418-732-8807. Prix 20.00\$ par session.

Hockey Mineur

Tous les parents de joueurs intéressés, sont invités à une rencontre préparatoire à la saison 2022-2023 le lundi 10 octobre à 19h30 au Centre polyvalent. Bienvenue à tous.

Cours de peinture

Cours de peinture avec Denis Cloutier le 5 novembre 2022 dès 8h30 au Centre Polyvalent. Une peinture complète pour 50.00 \$ fait en 3 heures. Peintures et matériels entièrement fournis sur place.

Jeux d'eau

La Municipalité a inaugurée officiellement son espace de jeux d'eau, mardi 13 septembre dernier, en présence de Monsieur Georges Deschênes, maire de Saint-Gabriel, de Monsieur Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis, partenaire principal du projet, et de représentants des commanditaires, dont Desjardins (Caisse de Neigette et Mitis-Ouest) et Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent.

Un merci spécial aux bénévoles qui ont permis la réalisation du projet. Jean-Claude Boucher, Marcel Lévesque, Raymond Lévesque, Normand Banville. De plus un remerciement particulier à Junior hall et Anaïs Hall de Toiture Prestige Bsl pour l'installation du bardeaux. Ainsi qu'à Bianca Gagnon et Guillaume Cantin attaché politique de Pascal Bérubé, présent sur la photo.



©2022 Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski - Alain Villatte

BIBLIOTHÈQUE «LE BOUQUINIER»

Une nouvelle exposition pour les petits : *les petits colleux.*

Pour quelques semaines, il y aura un sac à dos **surprise** qui ajoutera une histoire différente pour les dodos.

Pour quelques semaines aussi, il y aura des bandes dessinées et des romans jeunes récents et d'autres sur l'Halloween.

Au plaisir de vous rencontrer **en famille** pourquoi pas?

Quand on a beaucoup lu, c'est qu'on lit par amour.

On commence par être amoureux des personnages on le devient de l'auteur on l'est enfin de la littérature.

Nycole Bouchard Meyer
Responsable, Bibliothèque Le Bouquinier

Horaire automne-hiver 2022-2023

Mardi : 16h30 à 18h30

Mercredi : École Marie-Élisabeth, 14h à 15h

Mercredi : 15h à 17h

Jeudi : 16h30 à 18h30



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX D'ÉLEVAGE

Grippe aviaire : virus hautement pathogène H5N1 au Québec

L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE H5N1 A ÉTÉ IDENTIFIÉE AU QUÉBEC CHEZ DES OISEAUX SAUVAGES ET DES OISEAUX D'ÉLEVAGE.

1 SURVEILLEZ CES SIGNES CLINIQUES CHEZ VOS OISEAUX :

- manque d'énergie et d'appétit;
- diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille;
- enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets;
- toux, éternuements et signes nerveux;
- diarrhée;
- manque de coordination;
- mort subite.

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si c'est impossible, composez le 450 768-6763 afin de joindre la ligne d'urgence pour l'influenza aviaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour signaler des oiseaux malades ou le 1 844 ANIMAUX pour communiquer avec la Centrale de signalement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

2 ÉVITEZ TOUT CONTACT ENTRE VOS OISEAUX ET LES OISEAUX SAUVAGES.

Retrouvez des informations importantes à ce sujet au Quebec.ca/Grippeaviaire.

3 CONFORMEZ-VOUS.

[Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs.](#)

4 ÉVITEZ TOUT LIEN ENTRE LES PETITS ÉLEVAGES D'OISEAUX ET LES ÉLEVAGES COMMERCIAUX.

5 APPLIQUEZ RIGOREUSEMENT LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉLEVAGES.

Visitez la page de [l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles](#) pour plus d'information.

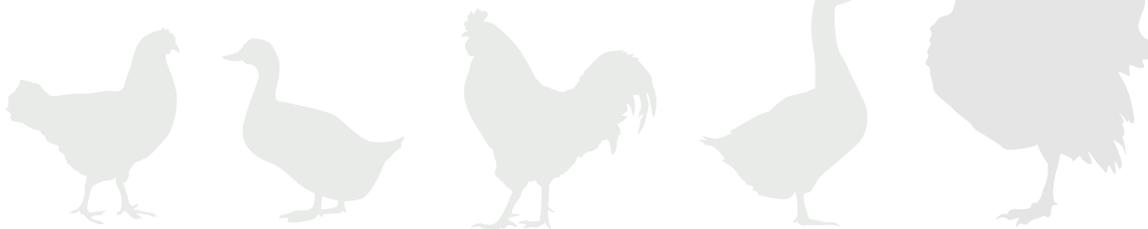
Afin de prévenir la propagation de la maladie, des **ZONES DE CONTRÔLE PRIMAIRE (ZCP)** sont établies autour des élevages positifs.

À l'intérieur de ces zones, le transport d'oiseaux, de leurs produits ou sous-produits et des objets exposés aux oiseaux est réglementé. Certains déplacements sont interdits alors que d'autres nécessitent un permis.

- Vérifiez tout d'abord si vous êtes situé dans une ZCP en consultant la page [Zone de l'influenza aviaire - ACIA](#);
- Utilisez [l'outil interactif sur la page Web de l'ACIA](#) pour obtenir des informations sur les permis requis ainsi que sur les conditions de transport des oiseaux et des sous-produits dans les ZCP.
- Pour obtenir des renseignements ou de l'aide concernant les permis et les autorisations de contrôle des déplacements dans les ZCP, les propriétaires de petits élevages ou d'oiseaux fermiers peuvent communiquer avec le MAPAQ par courriel à l'adresse permisZCPdeplacement@mapaq.gouv.qc.ca.

22-0069

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA GRIPPE AVIAIRE, CONSULTEZ LA PAGE QUEBEC.CA/GRIPPEAVIAIRE.



TÉMOINS D'HIER À AUJOURD'HUI

Hôtel Ouellet

Sabrina Ouellet est à la recherche de photos et archives pour une activité en 2023 « Les noces chez Ti-Noël ».

Pour communiquer avec elle, (418) 798-4830



Décoration 2023

Tout au long de l'année 2023, vous serez invité à décorer vos maisons pour nos festivités !!

Procurez-vous des affiches à l'effigie du 150e chez Épicerie Saint-Laurent, Service Clément Ouellet, Dépanneur Central MG ou au bureau municipal.

150 ANS, ÇA SE FÊTE !

PROMOTION SAINT-GABRIEL

Le comité de développement est l'organisme qui, en partenariat avec la municipalité, dessine des projets de développement pour notre communauté (accueil de nouveaux arrivants, développement d'entreprises, tourisme ou autres initiatives du milieu).



- Tu as des idées?
- Tu as de l'énergie pour une réunion par mois?
- Tu cherches à t'impliquer?

Communique avec notre président Louis-Georges Lévesque

(418) 732-8807 ou par courriel loisirs.stgab@mitis.qc.ca

CLUB DES LIONS

Un bonjour à vous tous et toutes des membres du Club Lions.

Pendant les deux dernières années, nos activités ont tourné au ralenti à cause de la pandémie. Depuis septembre, une nouvelle année de Lionisme est en marche. Le Club a besoin d'augmenter ses effectifs pour accomplir ses activités.

Présentement, nous sommes en période de recrutement: nous avons besoin de nouveaux visages pour mener à bien nos activités. Un message particulier s'adresse aux nouveaux arrivants.

Le Club Lions est un club de service: il joue un rôle particulièrement important au sein de la communauté. Les membres vous invitent à venir vivre des beaux moments d'amitié et de fraternité avec eux. Merci de répondre grandement à notre demande.

Contactez les membres du Club. Référence: 418-798-4962.



EN MÉLODIE

8 et 9 OCTOBRE 2022

Samedi 8 octobre 2022 - Meghan Oak (artiste de la relève) agira à titre de mentor, juge et offrira une prestation tout en douceur et sincérité.

Dimanche 9 octobre 2022 - Brigitte Boisjoli et 4 musiciens pour un spectacle haut en couleur !!

Venez aussi découvrir de magnifiques voix avec nos participants au concours de chant qui se répartiront plus de 2500\$ en argent.

Billets en vente sur <http://enmelodie.ca/billets/>
Ou par téléphone au (418) 750-8475.



SPORTART

**SPECTACLE DE LA RENTRÉE
Hommage à Scorpion – In Trance.**

Aux amateurs de rock, soyez des nôtres le 5 novembre 2022 prochain.

Les billets sont en vente sur lepointdevente.com/billets/sportart-in-trance
ou par téléphone au (418) 750-8475.



CLUB DES 50 ET PLUS

Déjeuner

Tous les membres du comité vous attendent avec grand plaisir, le 16 octobre de 9h à 12h.

Adulte 10\$ - Enfant 6 ans et plus 5\$ - gratuit pour les moins de 6 ans.

Parties de cartes

Tous les mercredis soirs à partir 19h, 2\$ entrée (ouvert à tous).

Toutes ces activités se déroulent au local du club, 104 rue Berger.

Jocelyne Brisson
Présidente



Calendrier de collecte des matières résiduelles

OCTOBRE							NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3 	4	5	6	7	8			1	2	3	4	5
9	10 	11	12	13	14	15	6	7 	8	9	10	11	12
16	17 	18	19 	20	21	22	13	14 	15	16 	17	18	19
23	24 	25	26	27	28	29	20	21 	22	23	24	25	26
30	31 						27	28 	29	30			

 Recyclage  Déchet  Compost **E** Encombrants

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur(trice)

La Maison des Familles de La Mitis est un organisme communautaire qui offre des services et des activités aux familles (enfants et parents) du territoire. Sous l'autorité de la direction générale, le ou la coordonnateur(trice) veille à la gestion de l'organisme et du bâtiment ainsi qu'à l'organisation des activités.

Responsabilités

Gestion

- Collabore à la conception et à la réalisation des demandes de subvention et autres documents.
- Assure la collecte des données statistiques de toutes les actions posées par l'organisme.
- Optimise les stratégies de communication et de promotion.
- Participe aux activités de certains comités.
- Collabore avec la direction à la préparation de l'assemblée générale annuelle.
- Coordonne les achats du mobilier, de l'équipement et en assure l'entretien.
- Gère avec efficacité les contrats et les relations avec les fournisseurs de services.
- Veille à l'entretien du bâtiment et du terrain (réparation, mise aux normes, entretien).
- Effectue toute autre tâche compatible avec sa fonction pouvant être requise pour le bon fonctionnement de l'organisme.

Encadrement des activités

- Supervise et coordonne les actions réalisées par l'organisme afin que celles-ci puissent atteindre leurs objectifs.
- Analyse les besoins et fait à la direction des recommandations quant à la création de nouveaux services et à l'ajustement de ceux offerts.
- Supporte les intervenantes dans la planification et la réalisation des activités.
- Recrute les bénévoles en fonction des besoins de l'organismes et de leurs intérêts personnels.

Qualifications requises

Formation collégiale ou universitaire en gestion ou en administration ou toute combinaison de formation et d'expérience en lien avec l'emploi.

Qualités recherchées

- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Autonomie et initiative.
- Habileté en communication verbale et écrite.
- Connaissance du milieu communautaire et de La Mitis, un atout.

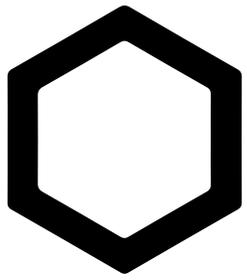
Conditions de travail

Horaire flexible et possibilité de télétravail.
28 heures par semaine – salaire entre 21 \$ et 28 \$/h

Entrée en fonction – Novembre 2022

Envoyer votre CV par courriel : accueil@mdfmitis.org

Date limite : **14 octobre**



Desjardins

Caisse de Neigette et Mitis-Ouest

***Au cœur
de votre vie***

Nous sommes accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/caisse-neigette-mitis-ouest



1 800 caisses / 1 800-224-7737

[facebook.com\CaisseNeigetteMitisOuest](https://facebook.com/CaisseNeigetteMitisOuest)